

RES-Agri

(Vers une agriculture en réseau...
...l'exploitant au centre des échanges)



Porteur du Projet : Agro EDI Europe

Depuis 1992, Agro EDI Europe (AEE) organise et normalise les échanges de données informatisés (EDI) dans le cadre de l'UN/CEFACT pour les secteurs agricole et agroindustriel. Cette association loi 1901 compte aujourd'hui 300 adhérents représentant les différents acteurs du monde agricole.

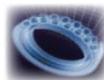
<http://www.agroedi.asso.fr/>

Responsable : **Bruno Prépin** (délégué général d'Agro EDI Europe)

Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé**

Partenaires du projet :

- Coop de France est l'organisation professionnelle unitaire de la coopération agricole. Coop de France participera au projet pour la constitution d'un groupe d'utilisateurs « coopératives ». Ces nombreux adhérents permettent à la structure de représenter 365 400 agriculteurs.
- L'Union INVIVO est le premier groupe coopératif européen d'achats, de vente et de services dans l'univers agricole. L'Union INVIVO participe activement au projet en intervenant dans ses différentes étapes d'analyse de l'existant et de spécifications techniques.
- La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA) est une association regroupant l'ensemble des CUMA de France qui représentent environ 240 000 agriculteurs. La FNCUMA ajoute au projet, ses compétences en agroéquipement et assure l'animation et l'expertise pour le domaine de l'équipement agricole.
- Le CN CER France est le Conseil National des Centres d'Economie Rurale. Les CER gèrent les données comptables et fiscales de leurs clients agriculteurs ainsi qu'un certain nombre d'éléments technico-économiques et des informations de gestion. Dans le cadre du projet, le réseau CER France participera aux Comités de Pilotage et veillera aussi à la cohérence des résultats avec la gestion globale du système d'information de l'agriculteur.
- EZUS LYON 1 est la filiale de valorisation de l'université Claude Bernard Lyon 1. EZUS interviendra au niveau des études préalables et interviendra également dans le développement des actions d'appropriation des solutions et outils qui seront conçus et développés pour améliorer les échanges entre les agriculteurs et leurs partenaires.
- EDIFRANCE est une association loi 1901, créée en 1990, ayant pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels (EEP) intersectoriels auprès des sociétés et administrations françaises. Les apports d'EDIFRANCE pour le projet sont d'une part son expertise et son aide à la normalisation des messages.
- FIE (France Informatique Elevage), association créée en 1979, est la Fédération nationale professionnelle en charge des questions relatives aux systèmes d'information d'élevage. Le rôle de FIE et de ses adhérents dans le projet sera d'analyser et concevoir pour le domaine élevage les flux à dématérialiser.
- Groupe ACTA – ACTIA – ACTA Informatique : L'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole) combine à la fois une activité de concertation et une activité de recherche. ACTA Informatique Sarl, filiale de l'ACTA, poursuit les activités du service informatique de l'ACTA. L'ACTIA (Association de Coordination Technique des Industries Agroalimentaires) coordonne les activités de 45 centres techniques de filières, de proximité et CRITT. Le groupe ACTA – ACTIA – ACTA Informatique met à profit, dans le projet, son expertise sur la traçabilité et les échanges de données accumulés suite aux nombreux travaux et recherches appliqués réalisés.



Objectifs et contexte du projet :

L'agriculteur est amené à consacrer de plus en plus de temps à la collecte et à la transmission de toutes sortes d'informations sur son activité (aides, traçabilité, cahier des charges, management environnemental...). Le déploiement de ces nouveaux modes de gestion de l'information et leur appropriation par l'agriculteur restent encore limités du fait notamment de l'incompatibilité de ces divers systèmes entre eux, de la complexité des procédures, du manque de formation et du coût de mise en oeuvre (l'EDI EDIFACT reste encore trop élevé pour des petites structures).

Tous les secteurs agricoles sont concernés, de l'approvisionnement de l'exploitation agricole à la première transformation des matières premières agricoles en passant, entre autres, par l'enregistrement des informations parcellaires et le stockage à la ferme.

Des projets nationaux, tel GIEA (Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole) visent déjà à unifier les pratiques agricoles en amenant les acteurs à trouver des consensus sur les termes employés pour définir les concepts clés de l'Agriculture. Ces travaux permettront, à terme, de déployer en France de nouveaux modes de gestion de l'information et de faciliter leur appropriation par l'agriculteur en visant à rendre ces divers systèmes compatibles entre eux.

Première étape d'un processus de normalisation internationale, le dépôt du message DAPLOS (Data PLOT Sheet, Fiche parcellaire normalisée) auprès de l'UN/CEFACT en 2005 traduit la volonté d'AGRO EDI EUROPE de participer à des travaux à dimension mondiale.

L'occasion est donnée aux acteurs français de participer à l'élaboration de ces normes, d'en être même le moteur en participant par exemple au TBG 18, groupe de travail de normalisation des données agricoles au sein des Nations Unies (UN/CEFACT : United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business).

En suite logique à ces initiatives, le projet RES-AGRI, a pour objectif de mettre l'agriculteur au centre des échanges, en proposant une solution simple, économique et opérationnelle pour permettre aux entreprises agricoles d'échanger avec l'ensemble des partenaires de leur environnement.

Pour réussir ce déploiement et offrir ces différents services, le projet RES-AGRI devra :

- Améliorer les échanges électroniques entre les acteurs agricoles en favorisant l'emploi de normes internationales, tant sur les termes employés (dictionnaires de données) que sur les messages utilisés (messages EDIFACT ou ebXML reconnus par les Nations Unies).
- Promouvoir les travaux français de standardisation (réalisés au sein de du projet Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole (GIEA), AGRO EDI Europe etc.
- Recueillir et modéliser les processus pour les filières élevage, productions végétales, matériel agricole et le lien avec les centres de gestion. (par exemple, traçabilité, fiche parcellaire, contrat de maintenance, relevés de compte professionnel...)
- Réaliser et mettre en service une plateforme logicielle, s'appuyant sur les nouvelles technologies du eBusiness dérivées d'Internet (ebXML).

Les enjeux de ce projet consistent à mutualiser et fédérer au sein de la filière agricole, les échanges électroniques professionnels normalisés entre tous types d'acteurs en mettant en place une solution technique et fonctionnelle pour l'utilisateur et lui offrant des prestations et des services à moindre coût.

Le projet RES-AGRI a été officiellement lancé le 30 novembre 2006 pour une durée de 2 ans.

Aujourd'hui, le projet rentre dans sa phase de déploiement.

Le premier axe de déploiement concerne les échanges entre le HCCA (Haut conseil de la Coopération Agricole) et les Coopératives. Les flux échangés sont le bilan, compte d'exploitation, annexes. Ce premier chantier concerne 3200 coopératives et 13100 CUMA.

Le deuxième axe de déploiement se portera sur les échanges entre les agriculteurs, leurs Coopératives, et les organismes comme ONIGC (pour la déclaration PAC). D'autres flux sont également envisagés pour le domaine du machinisme comme les bons de travaux et factures.

Pour plus de renseignements : www.res-agri.fr